



Nombre de
membres :

En exercice : 14
Présents : 10
Pouvoir :
Excusés : 2
Absents : 4

Date de
convocation :
27/08/2025

Date d'affichage :
27/08/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le deux septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Présents : Mesdames DUMONT Margaret, CORDONNIER Sonia, GUIDOU Sylvie, WIESENER Sonia, MARTZ Isabelle
Messieurs THOMAS Frédéric, SIMON Roger, GATIMEL Allan, BURGER Roger, CHERY Franck

Pouvoirs :

Absents excusés : Messieurs DOTTE Jean-Claude, ROUX Jean-Pierre,

Absents : Mesdames NAWROT Nancy, CLAUDOT Betty

Secrétaire de séance : Monsieur Allan GATIMEL

DCM n°20250209_84

DELIBERATION N° 84 : FORÊT URBAINE : VALIDATION DU PROJET

Madame le Maire présente le projet de création d'une micro-forêt urbaine derrière la barre d'immeuble MMH 54 et le lotissement Les Petites Côtes.

Le but de ce projet est d'apporter dans ce quartier une résilience face au changement climatique par :

- Une valorisation paysagère, environnementale, sociale et économique, notamment par une création de trame verte apportant de la régulation thermique, une amélioration de la gestion des eaux pluviales, stockage de carbone et un apport de bien-être général.

Le projet a débuté en 2023/2024, par un amendement d'une surface d'environ 1 700 m² les partenaires associés à ce projet sont :

- Le CAUE, La Communauté de Communes Mad&Moselle (Médiathèque, Périscolaire et Services Techniques), le Parc Naturel Régional de Lorraine, l'ONF, le Lycée agricole Val de Seille de Château-Salins, le Collège.

Le projet entre dans sa phase opérationnelle par la plantation cet automne des arbres, arbustes et couvrants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de THIAUCOURT-REGNIÉVILLE accepte le projet d'implantation d'une micro-forêt urbaine et charge Madame le Maire de signer tous les documents y afférents.

Nb de votes exprimés : 10
votants pour : 10
votants contre : 0
abstention : 0

Le secrétaire de séance

GATIMEL Allan



Pour expédition certifiée conforme

Le Maire,

Margaret DUMONT

